



### **Intervention de la DG :**

Le DG fait une introduction sur cette nouvelle phase de sortie de certaines restrictions sanitaires, réouvertures, couvre feu etc. A la DGFIP, cela concernera les espaces de restauration collective et le télétravail.

Le DG précise que, malgré ces allègements, il faut rester très vigilants sur le respect des gestes barrières qui pourraient se relâcher avec la diminution du stress face à cette épidémie.

La campagne IR continue de se dérouler correctement, la DG n'a que très peu de remontées spécifiques. Le rythme s'accélère et le taux de « décrochés » téléphoniques est en moyenne de 90 %, à l'exception de la journée du 10 mai.

---

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Moins de 100 agents sont atteints de la Covid 19 à la DGFIP, la décre est en cohérence avec la baisse du nombre de contaminations dans le pays.

Le télétravail reste à un niveau important, 60 % d'agents ont au moins télétravaillé la semaine dernière. Ce haut niveau devrait diminuer à partir du 9 juin prochain.

### **Intervention de la CGT :**

La CGT Finances Publiques a rappelé qu'elle portait toujours comme priorité la protection sanitaire des agents. En ce sens, elle revendique que le temps n'est pas encore venu au retour en présentiel des agents volontaires au travail confiné, et cela tant que tous les agents volontaires à la vaccination n'y ont pas accès. Elle met aussi l'administration face à ses responsabilités, si les agents ne doivent pas baisser la garde sur les gestes barrières, l'administration non plus, que ce soit en travail à domicile, sur le nettoyage des locaux ou encore la fourniture de masques, gels etc.

La CGT a rappelé ses revendications en termes de prise en charge des frais en matière de télétravail. Elle a rappelé que prendre en charge ces frais une fois la crise terminée serait de la provocation. A ce stade et vu le temps écoulé, la CGT revendique donc que cette prise en charge soit rétroactive.

La CGT a demandé où en était la demande d'un accès prioritaire à la vaccination pour les agents volontaires de la DGFIP en contact avec le public (accueil ou nomades).

La CGT, en lien avec toutes les organisations syndicales, a demandé qu'une note DGFIP soit envoyée aux directions pour rappeler la possibilité de poser une ASA pour se faire vacciner, mais aussi le lendemain en cas d'effets secondaires.

La CGT a alerté la DG sur l'impact de la sortie des mouvements de mutations des différentes catégories, sur les agents. Ces mouvements sont de plus en plus en recul, et commencent à faire douter les agents sur les inscriptions aux concours, etc. La CGT a rappelé la nécessité de rétablir les règles de gestion qui garantissent la clarté et la transparence auprès des agents, et de rétablir les CAP pour garantir aux agents leurs droits à une défense individuelle dans un cadre collectif.

La CGT a demandé l'appel de toutes les listes complémentaires.

La CGT a rappelé que peu de secteurs, dans le contexte de crise actuelle, voient une mobilisation comme celle du 10 mai à la DGFIP. Elle a précisé que le taux de 15 % est à regarder avec sérieux, que certains services comme les CDC se sont mobilisés à plus de 50 %. La CGT a affirmé à la DG qu'il serait temps que la DG considère les revendications légitimes des agents et y apporte enfin des réponses.

### **Réponses de la DG :**

Sur la demande d'appel des listes complémentaires, 400 agents C ont déjà été appelés, mais la demande est « notée ».

L'accès prioritaire à la vaccination est encore en discussion au secrétariat général, tout comme les sujets de prise en charge de frais en matière de télétravail.

En matière d'organisation du travail la DG travaille à une normalisation pour la rentrée de septembre.

Le DG reconnaît une variation des chiffres de grève, difficile à appréhender, même s'il reconnaît un plus fort mécontentement dans les CDC.

Un CTR de retour d'expérience de la crise sera proposé aux organisations syndicales cet été.

Le DG conclut que la DG mène la bataille à son niveau pour les sujets qui dépendent de décisions ministérielles ou fonction publique mais que chacun doit le faire, et à tous les niveaux.

**fichiers:**



[Télécharger cr\\_visio\\_dgfip\\_17\\_mai\\_2021.pdf](#) (157.08 Ko)

**Public:** [Infos / actions](#)

[COVID-19](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---